

## Après le kiwi italien, la fraise française pas française ?

Au cœur du printemps, deux opérateurs lot-et-garonnais qui interviennent sur le MIN d'Agen étaient pris la main dans le sac, avec d'autres grossistes du grand Sud-Ouest, pour avoir vendu des kiwis italiens pour des kiwis français. Et maintenant la fraise ?

Il y a suspicion de rebelote de «francisation de produits» comme on dit dans le jargon, toujours en Lot-et-Garonne, mais cette fois dans le secteur de la fraise. Xavier Mas, le président de l'Association des organisations de producteurs françaises, qui regroupe une trentaine de «metteurs en marché», nous a appris ce mercredi soir «qu'une enquête avait été ouverte par les services des fraudes».

Elle concerne une coopérative installée sur les coteaux qui auraient vendu des fraises dites françaises alors qu'elles ne l'étaient pas.

«Il faut rester très prudent dans cette affaire, poursuit Xavier Mas. L'opérateur concerné affirme qu'il a lui-même été trompé sur la marchandise qu'il a achetée à un autre intermédiaire». Les faits se sont produits en mars-avril, sur un produit, la fraise ronde, qui n'a pas encore une forte production à ce moment de l'année en France. «L'opérateur manquait de fraises, il a acheté à un intermédiaire et s'est peut-être fait avoir», déplore Xavier Mas.

Le président national des organisations de producteurs a réuni son conseil d'administration lundi pour évoquer le sujet : «Nous avons décidé de nous porter partie civile dans cette affaire. Nous avons déjà rencontré une première fois les services des fraudes. On ne peut pas laisser passer ce genre de choses. Cela porte atteinte à l'image des producteurs qui font tout dans les règles pour offrir des bons produits français aux consommateurs.»

Lien article :

<https://www.ladepeche.fr/2019/06/20/apres-le-kiwi-italien-la-fraise-francaise-pas-francaise.8266730.php>

